

BRESSE

Le voyage de nos déchets

Qu'est-ce qui justifie le prix du traitement de nos déchets et où ces derniers sont-ils envoyés ? Telles sont les questions fréquemment posées au Sivom du Louhannais qui récupère les déchets à notre porte et en déchetterie. Éléments de réponses.

A lors que nombre de photos et vidéos dévoilent régulièrement des décharges à ciel ouvert contenant nos déchets parfois au bout du monde, nous avons questionné le Sivom du Louhannais. L'organisme public collecte ces déchets dans 47 communes de la partie Sud de la Bresse (Siced Bresse nord pour les autres).

« Les déchets qu'on retrouve à l'étranger ou dans la nature restent marginaux » prévient Bruno Lafay, directeur du Sivom en évoquant les matières venues de Bresse. Ce dernier évoque notamment le cas des emballages. « Ces déchets sont gérés par Citéo emballages (ex Eco-emballages) qui récupère des fonds auprès d'entreprises qui créent des emballages. Une partie de la somme perçue nous revient à nous, qui collectons les déchets, et l'autre à ceux qui les recyclent. Citéo dispose de moyens financiers importants, cela permet de garantir la destination du produit ».

Le Sivom travaille notamment dans la gestion du plastique avec l'entreprise lyon-



La plupart des déchets sont traités en France, une petite partie est recyclée dans des usines d'Europe occidentale.

naise Valorplast. « Cela nous permet d'avoir un plastique racheté au meilleur prix. Les trois quarts sont envoyés en France, le reste dans des pays européens frontaliers (plus Portugal et Pays Bas) ».

C'est d'ailleurs ce que veut garantir Bruno Lafay à l'égard de tous nos déchets. « Une seule fois il y a déjà quelques années, nous som-

« Les déchets qu'on retrouve à l'étranger ou dans la nature restent marginaux »

mes allés au plus offrant, ce qui amenait moins de garanties. Aujourd'hui, nous préférons ces garanties. Déjà celle que tout soit repris, ensuite, celle que les déchets soient traités dans les meilleures conditions avec des organis-

mes qui ont pignon sur rue ». Le Sivom relancera d'ailleurs le marché de la gestion des déchetteries au 1^{er} janvier prochain.

Plus de déchets mais plus de tri

Un choix qualitatif qui peut donc se ressentir sur la facture des foyers. Mais pour le directeur du Sivom, les coûts actuels s'expliquent par d'autres facteurs. D'abord, la hausse de la quantité de déchets à collecter. Elle était de l'ordre de 575 kg par habitant et par an en Bresse en 2019, soit une augmentation de 10 % en 10 ans. « C'était ma hantise jusqu'à de voir ce chiffre augmenter tous les ans ». Tous les ans sauf en 2019 justement où une légère baisse (-0,75 % a

Où vont-ils ?

Tous les déchets recyclables sont envoyés à Lons-le-Saunier pour être lavés, triés, puis mis en balles avant d'être transportés dans différents centres de recyclage :

- Briques alimentaires à Lucart SPA à Laval-sur-Valogne (88)
- Plastiques chez Plastipak à Sainte-Marie-la-Blanche (21)
- Emballages aluminium chez Regeal Affimet à Choisy-au-Bac (60)
- Emballages métalliques chez Arcelor Mittal (Nord)
- Acier des points d'apport volontaire chez Sopsid à Hayange (57)
- Aluminium va à Compiègne (60).
- Ferraille de déchetterie traité en France notamment à Ruffey-lès-Beaune (21) et en partie au Luxembourg.
- Bois traité par l'usine de panneaux Kronospan à Auxerre (89)
- Déchets d'ameublement démantelés à Mâcon puis orientés vers les filières bois, acier, etc.
- Papiers chez Norsk Skog à Golbey (Vosges)
- Verre chez Verallia à Chalons-sur-Saône (71)
- Cartonnettes Gemdous à Novillars (25)
- Déchets verts traités par Bourgogne Déchets Service à Allériot (71)
- Gravats traités chez Marmont à Branges (71)
- Textiles Relais à St-Marcel (71) avec une partie retraitée en France et une autre à l'export, ce qui explique le blocage durant le confinement
- Équipements électriques démantelés par des associations puis envoyés à des entreprises de ferraille
- Huiles végétales chez Edib à Longvic (21)
- Huiles minérales chez Chimirec à Montmorot (39)
- Batteries chez BDS à Viriat (01) qui va séparer acides et plomb
- Déchets ménagers spéciaux incinérés ou revalorisés
- Déchets non recyclables enfouis à Chagny (71)

été constatée). « On verra si cette année suit cette tendance, mais avec le Covid, le chiffre risque d'être faussé ». Pour Bruno Lafay, pas de mystère « Quand le tonnage augmente, c'est qu'il y a plus de consommation, plus de production de déchets ».

Autre facteur de coût important : le tri. « Par exemple, les déchets recyclables placés aux ordures ménagères coûtent 3 fois plus cher en traitement. Un déchet mal trié coûte de manière générale 2 fois plus cher qu'un

autre ».

Les bonnes pratiques jouent donc sur la facture. Et sur ce point, les mœurs évoluent dans le bon sens, car la poubelle ménagère a été divisée par deux ces quinze dernières années. Au profit d'une augmentation égale dans les déchetteries et dans les points d'apport volontaire.

Le tri semble donc fonctionner, il reste donc à réduire la consommation à la source.

Romain Martin